

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,
sur la requête du sieur François-Cyprien Mesnier.*

MESSIEURS,

Le sieur Mesnier est né à Gilley, département du Doubs (France), le 3 mai 1793 ; à l'époque de son arrivée en Belgique, qui date de 1814, il a habité la commune de Villers-St-Ghislain jusqu'en 1821 ; il a résidé à Havré, canton de Mons, jusqu'au mois de décembre 1829, et à cette dernière époque il est retourné à Villers-St-Ghislain, qu'il n'a cessé d'habiter depuis.

Le pétitionnaire a épousé une Belge avec laquelle il a procréé six enfants ; les attestations qui lui ont été délivrées par les administrations des deux communes qu'il a habitées, témoignent qu'il a toujours tenu une bonne conduite.

L'impétrant est marchand et cabaretier, et, quoi qu'il n'ait donné aucun motif de plainte, l'une des autorités consultées avance qu'il paraît avoir un caractère remuant et tracassier ; il lui semble qu'il ne demande la naturalisation que pour embrasser la profession d'agent d'affaires, et rechercher alors toutes espèces de procès ; d'après ces considérations, elle estime qu'il n'y a pas lieu d'accueillir la demande du sieur Mesnier.

L'autre autorité pense qu'elle peut être prise en considération.

Le rapporteur,
HENOT.

Le président,
J. MAERTENS.